

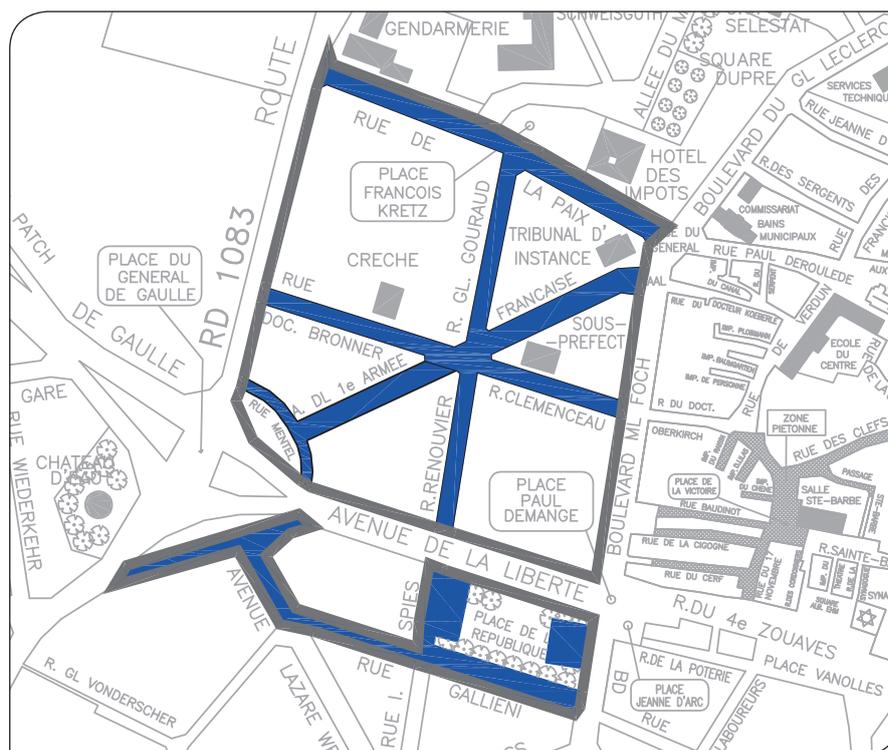
La ville porteuse de solutions

Depuis près de deux ans, la ville de Sélestat planche sur un dossier délicat qui touche la quasi-totalité des habitants : le stationnement.

En 2004, la ville agrandissait des parkings gratuits, étendait le secteur payant du centre ville, créait des abonnements pour les riverains et instaurait le ¼ d'heure gratuit. Huit ans plus tard, le paysage a évolué : les automobilistes qui prennent le train en gare de Sélestat sont de plus en plus nombreux et les personnes garées à la journée sur les boulevards en périphérie aussi. Face à une situation qui a changé, la ville revoit sa copie et envisage de nouvelles solutions.

L'extension de la zone bleue

Au mois de juin 2012, l'ensemble des rues des secteurs de la place du Général De Gaulle et de la Sous-préfecture sera passé en zone bleue. Cette solution permettra de régler le stationnement tout en préservant la gratuité. Sur ce périmètre, on ne trouvera pas d'horodateurs mais des marquages bleus au sol et l'indispensable disque sur le tableau de bord. Une fréquence accrue du passage des agents de police municipale permettra au



dispositif de fonctionner : quatre heures de stationnement gratuit seront autorisées dans les rues concernées (voir plan ci-dessus).

Les changements à long terme

La problématique du stationnement concerne l'ensemble de la ville et revêt différents aspects. D'autres réponses doivent être apportées par la ville qui prévoit

des actions échelonnées sur les prochaines années. La matérialisation au sol d'emplacements déjà existants, la possible extension des zones bleues et la réduction des temps de stationnement autorisés par les disques, la mise à l'étude de nouvelles zones de stationnement... Sont quelques-unes des solutions envisagées.



La politique de stationnement est ce que l'on appelle un dossier épineux. Nombreuses sont les doléances que la ville tente de contenter. Les utilisateurs du train, les personnes de passage pour une course ou un rendez-vous médical, les parents d'enfants en crèche, les employés des commerces en centre ville, les praticiens soucieux de pouvoir accueillir leur clientèle véhiculée... Le projet de stationnement a nécessité pour ces raisons une étude, menée par un cabinet spécialisé. Les conclusions permettent de bien définir les catégories d'usagers et leurs habitudes pour mieux agir ensuite et faire des choix ciblés et adéquats.

Retour d'expérience sur la zone bleue

En matière d'actions pour le stationnement, la ville n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai : des

zones bleues existent déjà depuis plusieurs années dans les rues du secteur de la gare (Jean Meyer, Madeleine Wiederkehr, St Léonard et Beatus Rhenanus).

Luc Glavasevic est concierge à la Résidence pour personnes âgées Bien-Être. Situé à proximité immédiate de la gare, il a connu le phénomène que beaucoup d'habitants cherchent à combattre : celui des voitures ventouses stationnées à la journée sur des emplacements.



« Les personnes qui prennent le train au départ de Sélestat stationnaient là où il y avait de la place. Très vite, avec l'accroissement des utilisateurs du TER, les services de

soins et les familles des résidents se sont retrouvés contraints de ruser, en allant se garer parfois assez loin de la Résidence. Avec Mme Rueff, la gouvernante, on a d'abord opté pour le dialogue avec les automobilistes. En vain. On a alors contacté les services de la ville. C'est ainsi que cette zone bleue a été créée ». L'expérience montre que le disque bleu est un bon compromis entre le tout payant et le stationnement sauvage. La différence entre ce quartier et celui récemment équipé réside dans la durée autorisée. Ici, elle est d'une heure ½, alors que dans les secteurs de la Sous-préfecture et de la place du Général De Gaulle, c'est quatre heures. La ville n'exclut pas de revoir les amplitudes mais tient avant tout à proposer des solutions. La zone bleue en est une, en témoigne la rotation déjà constatée rue des Vosges et sur le parking de la Poste, au quartier Ouest (passés en zone bleue en 2011).

La ville vous informe



Du début du mois de mars à la fin du mois d'octobre, des travaux auront lieu sur le pont du Sand. Le chantier de création d'une passerelle impactera la circulation sur cet axe. La ville de Sélestat vous informe sur son site internet

→ www.selestat.fr